



COMMUNIQUE DE PRESSE

Metz, le 8 janvier 2021

**Evolution du Réseau des Finances Publiques en 2021,
le couperet est tombé :
25 nouvelles suppressions d'emplois
et 6 fermetures de services
en Moselle !!!**

**2021, une nouvelle année de vache maigre aux Finances publiques,
un service public encore plus affaibli !!!**

Nous l'avons constaté dans la récente période, le service public est le garant d'une continuité de l'État en période de crise, encore davantage qu'au quotidien.

Aux Finances publiques, en période pandémique, ce service public a permis et permet encore le versement rapide du fonds de solidarité pour les entreprises ou le traitement des nécessaires délais de paiement, tout en assurant les autres missions essentielles qui lui sont dévolues.

En réponse à cette situation, la Direction Générale des Finances publiques a décidé de supprimer, au niveau national 1 800 emplois pour 2021, ce qui équivaut à rayer de la carte les effectifs de deux départements comme la Moselle et la Meurthe et Moselle réunis !!!

1 800 emplois supprimés en 2021, cela porte les suppressions à près de 20 000 sur les dix dernières années.

Un gigantesque plan social !!!

Rappel des suppressions d'emplois effectuées suite aux Projets de Loi de Finances (PLF) depuis 2012 :

PLF 2012	PLF 2013	PLF 2014	PLF 2015	PLF 2016	PLF 2017	PLF 2018	PLF 2019	PLF 2020	PLF 2021	TOTAL en 10 ans
-2438	-2023	-1988	-2000	-2130	-1630	-1600	-2130	-1500	-1800	-19239

Et tout cela dans le plus grand silence, alors même que les gouvernements qui se sont succédés sur cette période ont fait semblant de s'émouvoir lorsqu'une entreprise privée décidait de licencier ses salariés.

Faites ce que je dis, ne faites pas ce que je fais ...

Pourtant, le rôle de l'administration des Finances publiques est essentiel.

Les suppressions d'emplois aux Finances publiques, cela implique :

- ✓ **moins de service public** puisque moins d'accueil du public, nos guichets étant de moins en moins fréquemment ouverts;
- ✓ **moins de qualité du service rendu** (lignes téléphoniques saturées en raison justement de la fermeture des guichets, applications informatiques souvent défaillantes, etc ...);
- ✓ moins de présence territoriale, avec la fermeture de nombreux services :
 - Fermeture au 01/01/2021 des Trésoreries de Florange et Metzervisse
 - Fermeture au 01/09/2021 des Trésoreries de Dieuze et Freyming Merlebach
 - Fermeture du Service des impôts des particuliers de Château Salin au 01/01/2021
 - Fermeture du Service des impôts des entreprises de Château Salin au 01/01/2021
- ✓ une prise en compte des publics fragiles détériorée par un recours au « tout numérique » ;
- ✓ **moins de lutte contre la fraude fiscale. Rappelons que la fraude fiscale, c'est par ricochet, des impôts supplémentaires qui se reportent sur l'ensemble de la population.**

Dans un monde où l'austérité budgétaire et la diminution de la dette sont l'alpha et l'oméga sur le plan économique, il faut être conscients que la fraude fiscale pénalise encore et toujours la grande masse de la population.

Moins de rentrées fiscales, cela signifie moins d'hôpitaux, moins d'écoles, des routes moins bien entretenues ... Il s'agit d'une orientation politique qui vise à servir les intérêts de quelques-uns, bien souvent les mêmes qui ont bénéficié de la suppression de l'ISF.

Nous constatons également (les usagers de nos services aussi) que notre réseau et nos applications informatiques sont souvent inopérants du fait de l'investissement faible dans ce domaine depuis des années.

En Moselle, 25 suppressions d'emplois sont encore programmées en 2021. Ainsi, en l'espace d'à peine plus de 10 ans, 30 % des emplois aux Finances Publiques 57 ont été rayés de la carte.

Des suppressions d'emplois qui sont intervenues, interviennent et interviendront (car une nouvelle saignée est d'ores et déjà programmée pour 2022), dans une période où d'importantes restructurations vont impacter nos services.

Dans le même temps, nos Directeurs successifs s'épanchent dans les médias sur la qualité et l'intérêt pour les contribuables que constituent le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu et le paiement des impôts, amendes, factures des collectivités locales chez les buralistes alors que ces dispositions visent en fait à « éponger » les suppressions d'emplois.

Pour la CGT Finances publiques, il faut qu'enfin soit posée la question de l'augmentation des recettes de l'État, et que cesse le diktat unique et permanent de la baisse de la dépense publique, qui conduit la population à de plus en plus de précarité dans tous les domaines de la vie sociale.